



## ATTESTATION (bien immobilier)

en vue de l'acquisition d'un bien immobilier en Suisse pour les titulaires d'une carte de légitimation du DFAE de type B, C, D, E, KB, KC, KD, et KE.

Ce formulaire doit être complété **en ligne** et envoyé par la personne ou par son mandataire **par courriel** au Protocole du DFAE : [sts.protokoll.pi@eda.admin.ch](mailto:sts.protokoll.pi@eda.admin.ch)

Nom/s et prénom/s			
Nationalité/s			
Date de naissance			
Adresse privée			
	No postal	Ville	
	Pays		
Carte de légitimation	de type	No	valable jusqu'au
Permis Ci		No	valable jusqu'au
Fonction <sup>1</sup>			
Membre de (Ambassade / Consulat)			
Adresse d'envoi pour l'attestation			
	No postal	Ville	
	Pays		
	E-mail		

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

A remplir par le Protocole du DFAE qui renverra la demande par **courrier postal**.

Le Protocole du DFAE atteste que la personne précitée est titulaire, sans interruption, d'une carte de légitimation du DFAE ou d'un permis Ci depuis le \_\_\_\_\_ qui est valable jusqu'au \_\_\_\_\_.

Le numéro AVS de la personne précitée est : \_\_\_\_\_.

La présente attestation est délivrée en vue de l'acquisition d'un bien immobilier par la personne précitée. **Elle est valable trois mois après sa validation.** Elle est destinée aux autorités cantonales chargées de l'application de la loi fédérale sur l'acquisition sur l'acquisition d'immeubles par les personnes à l'étranger. Elle ne vaut pas attestation de domicile.

Sceau officiel

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Pour le conjoint, indiquer comme fonction : "conjoint de + prénom et nom".